

## Bulletin d'histoire politique

# Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973)

Jacques Rouillard



Volume 19, Number 2, Winter 2011

La gauche au Québec depuis 1945

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054899ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054899ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Rouillard, J. (2011). Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973). *Bulletin d'histoire politique*, 19(2), 161-182.  
<https://doi.org/10.7202/1054899ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973)

JACQUES ROUILLARD  
*Département d'histoire*  
*Université de Montréal*

Dans l'histoire du Québec, les années 1960 sont certainement le moment où le mouvement syndical a été le plus proche d'appuyer la création d'un parti politique dévoué à la cause des travailleurs. L'intérêt pour la politique partisane ne concerne pas alors uniquement un groupe syndical, mais les trois principales centrales qui font une vive critique du système capitaliste. Ces années sont aussi celles où la conjoncture sociale marquée par un bouillonnement idéologique et un fort militantisme syndical pouvait permettre à un tel parti d'obtenir un appui électoral significatif et, qui sait, de devenir une force politique vigoureuse au Québec.

Dans plusieurs pays industrialisés, le support d'une ou l'autre des grandes centrales syndicales s'est révélé un ingrédient important du succès des partis de tendance sociale-démocrate. C'est le cas du Parti travailliste britannique (*Labour Party*) qui a reçu un support tangible du *Trades Union Congress* tout au long de son histoire et de la Confédération allemande des syndicats (DGB) qui a été proche du parti social-démocrate (SPD) depuis l'après-guerre. En Italie, la Confédération générale du travail a entretenu des liens étroits avec le parti socialiste tout comme en Suède entre la Confédération générale du travail (LO) et le parti social-démocrate (SAP)<sup>1</sup>.

Au Canada, le Nouveau parti démocratique (NPD) et son ancêtre, la *Cooperative Commonwealth Federation* (CCF) née à Calgary en 1932, sont devenus des partis politiques majeurs dans plusieurs provinces grâce notamment au soutien apporté par les syndicats. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, un courant important chez les syndiqués canadiens-anglais est travaillé par l'idée de reproduire au Canada un parti ouvrier à l'exemple du Parti travailliste britannique<sup>2</sup>. Ces syndiqués, dont bon nombre sont membres de syndicats internationaux venus des États-Unis, ne partagent pas la

crainte de ces unions au sud de la frontière de s'impliquer en politique partisane.

### Aux origines d'un parti des travailleurs

Depuis le début du xx<sup>e</sup> siècle, les conseils centraux de syndicats dans plusieurs villes canadiennes, qui ont principalement pour rôle d'acheminer des revendications auprès des pouvoirs publics, appuient des candidats ouvriers et conseillent à leurs membres de voter pour eux aux élections municipales, provinciales ou fédérales. Ce mouvement s'étend même au Québec parmi les syndiqués francophones et anglophones. Ainsi, un Parti ouvrier, né à Montréal en 1899 et animé par les dirigeants de syndicats internationaux, supporte des candidats ouvriers jusqu'aux années 1930. Son programme d'inspiration sociale-démocrate reprend les réformes politiques réclamées par les syndicats internationaux. Elles comprennent notamment le suffrage universel aux élections, l'instruction gratuite et obligatoire, la nationalisation des entreprises de services publics et la mise en place des grandes mesures de sécurité sociale (pensions de vieillesse, assurance-chômage, assurance-maladie)<sup>3</sup>. Les candidatures ouvrières connaissent du succès au niveau municipal pendant les années qui précèdent et succèdent à la Première Guerre mondiale. Aux paliers provincial et fédéral, un seul candidat ouvrier est élu, Alphonse Verville à la Chambre des communes en 1906.

Comme c'est le cas du *Labour Party* britannique, les syndicats montréalais peuvent s'affilier au Parti ouvrier et le Conseil des métiers et du travail de Montréal délègue d'office un certain nombre de représentants à son comité de direction. Les relations entre le Conseil et le Parti ouvrier deviennent tendues dans les années 1920 car des éléments socialistes cherchent à radicaliser son programme. Finalement, les sections montréalaises du Parti ouvrier intègrent la CCF en 1933. Il y a donc eu au Québec une tradition d'action syndicale partisane dans le mouvement syndical. Elle est issue des membres des syndicats internationaux car les syndicats catholiques qui se développent dans les années 1920 sont réfractaires à l'action électorale qu'ils assimilent à du socialisme.

Pour l'ensemble du Canada, le Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC), dont le rôle principal consiste à représenter auprès du gouvernement fédéral les syndicats qui lui sont affiliés, vient près d'appuyer la formation d'un parti ouvrier en 1900, 1906 et 1917. Mais le projet ne se concrétise pas et la centrale, qui regroupe les syndicats internationaux de métier affiliés à l'*American Federation of Labor*, y demeure réfractaire jusqu'à sa dissolution en 1956. Il en est de même de son « bras politique » au Québec, la Fédération provinciale du travail du Québec fondée en 1937-1938. Sa constitution lui interdit même de faire de l'action politique électorale.

C'est à travers l'autre centrale pancanadienne, le Congrès canadien du travail (CCT) et ses instances au Québec que l'action électorale touche des syndicats québécois. Cette centrale est fondée en 1940 par les syndicats internationaux affiliés aux États-Unis au *Congress of Industrial Organizations* (CIO). Expulsés de l'*American Federation of Labor*, ils défendent la syndicalisation des travailleurs par industrie plutôt que par métier. À partir de 1943, le CCT leur recommande de s'affilier au parti CCF dont le programme se rapproche de ses vues politiques. Les circonstances se prêtent alors à la formation de ce parti car la CCF connaît du succès dans certaines provinces dont la Saskatchewan, la Colombie britannique et l'Ontario<sup>4</sup>.

Mais le contexte politique est bien différent au Québec où les syndicats industriels ont fort à faire pour convaincre les syndiqués de la nécessité de l'action partisane. Les instances issues du CCT, le Conseil du travail de Montréal et la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ), forment des comités d'action politique chargés de prêter main-forte aux candidats CCF aux élections fédérales de 1949, 1953 et 1957. Mais les résultats sont très décevants car le parti issu de l'Ouest canadien et marqué par un courant intellectuel britannique (fabianisme) n'a presque pas de racines en milieu francophone. Il est victime également de la réprobation du clergé catholique qui l'accuse d'être un parti socialiste, « anti-chambre du communisme », et il propose un programme politique misant sur une forte centralisation des pouvoirs au Parlement fédéral<sup>5</sup>.

Les mêmes handicaps au Québec touchent le Nouveau parti démocratique (NPD) fondé en 1961 sous l'égide du mouvement syndical. Les dirigeants du Congrès du travail du Canada (CTC), centrale canadienne formée en 1956 de la fusion du CMTC et du CCT, s'inquiètent des résultats décevants du CCF aux élections fédérales de 1958. Ils persuadent alors la direction du CCF qu'il vaut mieux créer un nouveau parti avec un programme un peu plus modéré que d'essayer de le renflouer. Même si le NPD est officiellement indépendant de la centrale, le CTC invite ses syndicats à s'y affilier et il promet de lui apporter ses ressources organisationnelles lors des élections. Cette tâche au Québec est plus particulièrement dévolue à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) formée de la fusion entre la FPTQ et la FUIQ en 1957.

Au départ, les dirigeants québécois des syndicats internationaux accueillent avec enthousiasme la création du NPD, estimant qu'un nouveau parti est plus susceptible de s'implanter au Québec et qu'il pourrait même contribuer à la création d'un parti frère au niveau provincial. En effet, plusieurs sentent le besoin de s'opposer au gouvernement Duplessis sur le terrain politique pour faire échec à son antisindicalisme, particulièrement ressenti à la suite de la grève de Murdochville en 1957. Mais le travail d'organisation est considérable dans la province, car la vie politique est dominée par les partis traditionnels<sup>6</sup>. De plus, l'autre grande centrale

syndicale au Québec, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), maintient sa position traditionnelle de refus à tout appui à un parti politique.

### **La gauche se réconcilie avec le nationalisme**

Au début des années 1960, un autre élément plus insidieux va jeter du sable dans l'engrenage du NPD au Québec avec des conséquences lourdes à plus long terme. Il s'agit du développement d'un nouveau nationalisme, québécois cette fois, qui touche le milieu intellectuel et syndical dans le sillage de l'élection du Parti libéral en juin 1960. Traditionnellement, les militants des unions internationales se méfiaient du nationalisme canadien-français qui était associé au conservatisme clérical, à la naissance du syndicalisme catholique et à la philosophie qui animait le gouvernement de Maurice Duplessis. C'est pourquoi, par exemple, les instances des syndicats internationaux au Québec ne s'inquiétaient guère de l'autonomie provinciale dans le domaine de la sécurité sociale et des relations de travail jusqu'à la fin des années 1950. Elles partageaient généralement la volonté centralisatrice de ces politiques à Ottawa<sup>7</sup>.

Deux facteurs modifient la perception du nationalisme au début des années 1960 : l'orientation des politiques adoptées par le nouveau gouvernement libéral et le mouvement intellectuel lié au contexte de la décolonisation du Tiers-monde. Ce courant fait apparaître le nationalisme sous un nouveau jour en le liant aux idées progressistes et à la gauche étatiste. Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement libéral fait adopter en juin 1960 des mesures qui s'inscrivent dans le courant de pensée social-démocrate cher au mouvement syndical, soit l'institution de l'assurance-hospitalisation, l'amorce d'une réforme du système d'éducation et l'intervention active de l'État en économie (création du Conseil d'orientation économique et de la Société générale de financement, nationalisation des entreprises hydroélectriques). Le gouvernement québécois devient ainsi le lieu privilégié de changement d'orientation sociale.

Au même moment, dans le bouillonnement politique associé à la Révolution tranquille, le nationalisme québécois prend racine en milieu intellectuel. Il est fondé sur la mise en relief de l'infériorité des Franco-québécois au point de vue économique et la nécessité de revoir le statut politique du Québec. C'est dans ce contexte qu'un mouvement indépendantiste voit le jour en 1961. Analysant la condition des francophones en termes de nation colonisée par le Canada anglais, il défend l'idée que l'État québécois peut devenir le moyen privilégié pour vaincre l'infériorité des francophones. Le nationalisme devient ainsi un ingrédient supplémentaire qui nourrit la volonté d'interventionnisme étatique animant la gauche intellectuelle et le mouvement syndical. Pour ce courant, l'infériorité des travailleurs franco-

phones s'explique à la fois pour des motifs politiques et socio-économiques. Le social et le politique se conjuguent pour faire de l'État du Québec l'instrument privilégié de promotion des francophones.

Mais ce nationalisme a aussi, en contrepartie, l'inconvénient pour la gauche de devoir se situer par rapport au nationalisme et déterminer si la question nationale a préséance ou non sur les réformes sociales. La formation du Parti québécois en 1968 complique l'analyse: faut-il l'appuyer aux élections ou privilégier la formation d'un parti des travailleurs. Comme nous le verrons, ces problèmes marqueront tout le débat autour de la formation d'un parti des travailleurs dans les années 1960 et 1970.

### **Le NPD-Québec dans la tourmente nationaliste**

Il touche d'abord les militants qui s'affairent à former une aile québécoise du NPD au début des années 1960. Dans un premier temps, la FTQ qui se range pleinement du côté du nouveau parti, modifie ses statuts pour le reconnaître comme «représentant le plus fidèlement les intérêts et les aspirations des travailleurs» et elle invite ses syndicats de s'y affilier<sup>8</sup>. La formation du NPD doit être suivie par un congrès de fondation de son aile québécoise prévue en février 1962. Mais le congrès est reporté à deux reprises à cause d'élections fédérales en juin 1962 et avril 1963. Le Comité provisoire du NPD-Québec présente néanmoins respectivement 40 et 60 candidats qui obtiennent des résultats décevants même si la FTQ a fait campagne auprès de ses membres pour qu'ils votent pour ses candidats<sup>9</sup>. Peu de syndiqués suivent le mot d'ordre de leurs dirigeants.

En juin 1963, le Comité provisoire du NPD-Québec organise finalement un congrès d'orientation au lieu d'un congrès de fondation car des divergences politiques profondes opposent ses militants. C'est que la question nationale les divise entre deux tendances depuis 1961<sup>10</sup>. L'une, regroupée principalement autour des représentants de la FTQ<sup>11</sup>, réclame une transformation de la fédération canadienne où le Québec, à la fois comme province et état national du Canada français, jouirait de plus d'autonomie et de ressources fiscales. L'autre groupe, qui réunit des éléments plus nationalistes, affirme la nécessité d'un nouveau pacte fédéral entre deux nations égales; le Québec comme état associé au Canada détiendrait des pouvoirs très étendus. La première tendance maintient la structure fédérale du pays alors que la seconde incline vers une confédération à deux états où le Québec deviendrait, à toutes fins utiles, un état presque souverain.

Cette division de nature constitutionnelle entre les délégués touche également la nature des rapports structurels que devrait entretenir le NPD-Québec avec le NPD fédéral. Devrait-il être affilié comme section provinciale ou détenir une autonomie complète pour refléter véritablement

les aspirations des travailleurs québécois? Pour sa part, la direction de la FTQ voudrait préserver les liens organiques avec la direction du NPD pancanadien pour profiter de son appui logistique; elle juge aussi que les travailleurs sont opposés au nationalisme «séparatiste»<sup>12</sup>. C'est l'époque où plusieurs résolutions adoptées en congrès condamnent l'indépendantisme assimilé à l'idéologie bourgeoisie et susceptible de se traduire par une baisse du niveau de vie des travailleurs. L'impasse entre les militants NPD débouche finalement sur la formation de deux partis: le NPD-Québec qui se concentre en politique fédérale et le Parti socialiste du Québec (PSQ) formé en novembre 1963 qui se limite à la scène politique provinciale. Entièrement séparé du NPD-Québec, le PSQ n'a d'ailleurs aucun lien avec la FTQ et il n'obtient pas son appui.

L'affrontement à couleur nationaliste affaiblit les forces de gauche. Sans lien avec les organisations syndicales, le PSQ demeure une organisation faible et divisée qui n'obtient qu'un nombre négligeable de voix pour les cinq candidats qu'il présente aux élections provinciales de juin 1966. Incapable de réunir la gauche nationaliste, le parti disparaît deux ans plus tard. Quant au NPD-Québec appuyé par la FTQ, il subit un recul aux élections fédérales de 1968, ce qui a pour effet de provoquer un sérieux examen de conscience à la fédération. Peu de syndicats (52) sont encore affiliés au parti en 1969<sup>13</sup>. Le comité d'action politique s'interroge sur les raisons pour lesquelles les syndiqués continuent à voter massivement pour les partis traditionnels. Estimant que la centrale a mis «la charrue devant les bœufs» en accordant son appui au NPD en 1961, il recommande de mettre d'abord en œuvre un programme pour «refaire» l'éducation des travailleurs<sup>14</sup>. Devant les piètres résultats du parti et la montée du nationalisme indépendantisme, la fédération retire de ses statuts l'appui officiel au NPD à son congrès de 1971, ce qui ne l'empêchera pas cependant de continuer à suggérer à ses membres de voter pour les candidats NPD aux élections fédérales subséquentes (jusqu'en 1993).

### **Un parti des travailleurs comme «deuxième front»**

L'échec du NPD sur la scène fédérale et la radicalisation du mouvement syndical dans la deuxième moitié des années 1960 vont ramener en force le projet de former un parti représentant les intérêts des travailleurs. Cette fois, le mouvement touche non seulement la FTQ, mais aussi la CSN et la CEQ (Centrale de l'enseignement du Québec) qui veut s'engager dans l'action sociopolitique<sup>15</sup>.

L'élément déclencheur est l'adoption par le gouvernement québécois de la loi 25 en février 1967 qui met fin aux arrêts de travail des syndicats d'enseignants dans diverses commissions scolaires et impose une convention collective commune pour l'ensemble des enseignants du Québec. La



frustration est accentuée à l'automne quand le gouvernement vote à nouveau une loi de retour au travail des 6 500 employés de la Commission de transport de Montréal affiliés à la CSN. Ces deux mesures sont imposées par une administration qui n'est plus dirigée par le Parti libéral, mais par l'Union nationale, élue l'année précédente. Son élection fait craindre la fin des réformes issues de la Révolution tranquille et un retour au conservatisme de la période Duplessis.

La conjoncture politique, sur laquelle nous élaborerons en détail plus bas, est donc plus favorable à la naissance d'un parti des travailleurs. C'est pourquoi, le Bureau confédéral de la CSN décide de mettre en place en septembre 1967 un Comité central d'action politique chargé de donner une voix politique aux travailleurs salariés en dehors des partis politiques traditionnels qui sont perçus comme dominés par les élites bourgeoises. Son rôle est conçu dans un sens politique très large pour que les syndiqués investissent tous les lieux de pouvoir<sup>16</sup>.

Le mois suivant, la FTQ, qui a traditionnellement moins de réticence à une implication politique, est plus précise à son congrès d'octobre 1967 invitant les conseils de travail à former des comités d'action politique. La résolution adoptée plaide aussi pour que le Conseil général de la fédération organise avec les autres mouvements progressistes du Québec une conférence exploratoire pouvant mener éventuellement au «regroupement des forces politiques de gauche dans la province au sein d'un parti provincial populaire»<sup>17</sup>. À Montréal, les comités d'éducation et d'action des syndicats affiliés au Conseil du travail de Montréal (FTQ) et à la FTQ elle-même appuient, en novembre, la décision de la fédération de rassembler les éléments de gauche<sup>18</sup>.

Dans la même veine, le président Marcel Pepin de la CSN amorce une réorientation idéologique de la centrale dans son discours inaugural au congrès d'octobre 1968. Stigmatisant l'exploitation capitaliste des «classes populaires», il appelle à l'ouverture d'un «deuxième front» au-delà du front de la négociation collective en entreprise qui, selon lui, est insuffisante pour corriger l'injustice sociale<sup>19</sup>. Ce nouveau front concerne les groupes populaires qui se développent dans les quartiers montréalais depuis 1963 (comités de citoyens, ligues de locataires, groupes de consommateurs, garderies populaires, etc.) et qui débordent les centrales syndicales comme vecteur de défense des travailleurs. Leur foisonnement apparaît à Pepin comme l'expression tangible de la démocratie populaire directe qui permettra la libération des travailleurs de l'exploitation capitaliste. Le président n'inclut pas l'action politique partisane dans le deuxième front, mais plusieurs militants syndicaux voudraient bien que la centrale fasse le lien entre les problèmes concrets soulevés par les groupes populaires et les décisions des pouvoirs publics.



C'est ce lien qui conduit des militants du Comité d'action politique du Conseil central de Montréal de la CSN à organiser, en décembre 1968, une rencontre avec d'autres groupes sur l'orientation que devraient prendre les forces de contestation au Québec. Une quarantaine de personnes sont présentes dont des représentants du Conseil du travail de Montréal (FTQ) et de la CEQ de même que des observateurs de comités de citoyens<sup>20</sup>. La majorité des participants évaluent cependant que la formation d'un parti politique demeure prématurée compte tenu de l'échec du Parti socialiste du Québec (PSQ). Mais ce n'est pas l'avis de Michel Chartrand devenu président du Conseil central (CSN) en décembre 1968 avec le projet de faire du Conseil un lieu de combat social: «On va se battre avec tous les contestataires, tous les protestataires et tous les révolutionnaires»<sup>21</sup>. Avidé de voir le mouvement syndical s'unir aux groupes populaires «pour briser les monopoles du pouvoir»<sup>22</sup>, il devient, à l'intérieur de la CSN, un partisan tenace de la radicalisation de la centrale et de la formation d'un parti des travailleurs.

### Les colloques régionaux du printemps 1970

La volonté d'unir les forces «populaires» sous le leadership syndical se manifeste d'abord à la FTQ qui a adopté une résolution en ce sens à son congrès de 1967. Son secrétaire général, Claude Méryneau, convoque l'ensemble des représentants des mouvements syndical, coopératif et agricole à une première réunion, le 18 avril 1969, afin d'organiser un colloque des forces de gauche<sup>23</sup>. Des représentants des trois grandes centrales participent à des réunions en août afin d'établir le contenu et les objectifs des colloques<sup>24</sup>. Plutôt que d'organiser un grand colloque à Montréal, il est décidé de le faire précéder de quinze colloques régionaux qui réuniraient les forces «progressistes» du Québec<sup>25</sup>. Les deux grands thèmes retenus portent sur la condition du salarié et du consommateur et sur le salarié dans sa municipalité. En appui, on prépare un document de travail de plus de 200 pages sur la condition des salariés qui est publié à 5 000 exemplaires. Le projet des colloques régionaux est finalement lancé le 31 janvier 1970 en présence des 80 militants responsables de l'organisation des colloques. Louis Fournier de *Québec-Press* écrit: «Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme au Québec, l'unité d'action des grandes centrales est à la veille d'accomplir un pas de géant. Le fameux «Front commun» et le «Pouvoir des travailleurs» ne seraient plus tout à fait un rêve...»<sup>26</sup>.

Les colloques régionaux qui se déroulent au cours des mois d'avril et mai 1970 permettent à près de 2 500 personnes de participer aux délibérations et d'adopter des résolutions. Selon le rapport synthèse des colloques, les représentants syndicaux sont présents en force: 492 militants de la

FTQ, 850 de la CSN, 356 de la CEQ et 411 des groupes populaires<sup>27</sup>. Les 11 thèmes abordés, assortis de recommandations, sont les mêmes dans les 15 villes où les colloques ont été tenus. Ils touchent la condition du salarié québécois, la place du consommateur dans la société, les assurances et les caisses de retraite, la jeunesse travailleuse (dossier sur les médias d'information au Québec, loisirs), le logement, la sécurité sociale, la conception doctrinaire des partis politiques face au développement économique, les impôts, l'endettement, l'éducation et le rôle du salarié dans les municipalités.

Les nombreuses résolutions adoptées portent sur un large éventail de sujets de nature socio-économique. Bien ancrées dans l'action communautaire, elles reposent sur un rétrécissement du secteur privé et un élargissement important du rôle de l'État<sup>28</sup>. Elles révèlent un projet de société lié au socialisme démocratique qui va beaucoup plus loin que ce que les centrales syndicales réclament à l'époque. Ainsi, parmi les recommandations qui reçoivent l'approbation d'une majorité de régions, il y a la création d'une commission permanente ayant pour tâche de contrôler non seulement le prix des biens et services, mais celui des profits et des revenus des compagnies. Il est demandé aussi que non seulement le gouvernement québécois nationalise tous les services publics essentiels (téléphone, assurances, transports), mais qu'il investisse dans les secteurs rentables de l'économie par la création d'entreprises d'État et de sociétés mixtes.

Au plan social, il est question que les grandes centrales syndicales négocient en front commun des conditions de travail qui s'appliqueraient à tous les salariés du Québec. D'autres résolutions visent à favoriser le mouvement coopératif et à élargir le rôle de protection de l'État en créant un ministère de la consommation et en instituant un régime public d'assurance-automobile. Le régime fiscal fait aussi l'objet de revendications pour qu'on accentue le caractère progressif de la perception des revenus de l'État et qu'on institue un revenu minimum garanti pour tous fixé à 5 000 \$. Enfin, on se préoccupe du contrôle de l'information par de grands conglomerats financiers en proposant que le mouvement syndical, les groupes populaires et le mouvement coopératif appuient le journal *Québec-Press* qui vient d'être fondé en octobre 1969.

Les colloques régionaux doivent être suivis d'un colloque provincial prévu en septembre 1970 réunissant « toutes les forces progressistes du Québec » « afin d'élaborer les politiques définies par les colloques et établir les moyens d'action pour les réaliser »<sup>29</sup>. Les délégués qui veulent mettre en pratique le vaste projet qu'ils ont mis de l'avant adoptent presque unanimement une résolution invitant les trois grandes centrales syndicales à créer des comités d'action politique (CAP) réunissant exclusivement des salariés syndiqués et non syndiqués<sup>30</sup>. On veut pouvoir compter aussi sur leurs ressources importantes en les conviant à former un secrétariat

central et conjoint des comités d'action politique avec un secrétariat et du personnel permanent. Le niveau politique municipal est visé puisque plus proche du quotidien des travailleurs (logement, éducation, transport en commun, loisir, impôts, spéculation foncière, etc.). Non seulement les CAP élaboreraient des politiques municipales en fonction des travailleurs, mais ils pourraient présenter des candidats salariés aux élections municipales et à celles de commissaire d'école<sup>31</sup>. Même si plusieurs réclamations ne peuvent trouver de solutions qu'au niveau provincial, on n'est pas sans se rendre compte que la formation récente du Parti québécois rend ce champ électoral inaccessible à court terme.

L'avenue municipale est déjà dans l'air à Montréal avec la création de comités d'action politique dans plusieurs quartiers à la fin de 1969 et la formation du Regroupement des associations populaires dans le Bas de la ville et l'est de Montréal (RAP) en mars 1970. Les délégués à l'atelier du colloque régional tenu à Montréal plaident pour la construction d'une organisation politique dans les quartiers grâce au CAP et aux organisations syndicales<sup>32</sup>. Ils évoquent la possibilité de présenter des candidats dans les municipalités et les commissions scolaires<sup>33</sup>. Le Conseil central de Montréal (CSN) est pleinement d'accord avec cette orientation depuis l'élection de l'équipe Chartrand en décembre 1968. L'administration municipale du maire Jean Drapeau est particulièrement détestée parce qu'elle représente à leurs yeux «un régime antidémocratique au service des trusts et des grands commerces au détriment des travailleurs»<sup>34</sup>.

C'est ainsi qu'à une réunion du Conseil permanent du RAP le 9 mai 1970, il est décidé de changer de nom pour devenir le Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP) et de présenter des candidats aux élections municipales qui doivent avoir lieu en octobre de la même année. Un congrès de fondation a lieu à la fin d'août où on se dote d'un programme politique destiné à démocratiser la vie politique municipale, donner le pouvoir aux salariés et porter un «sérieux coup» au capitalisme au niveau municipal à défaut de pouvoir l'abolir<sup>35</sup>. Plus concrètement, le programme propose, entre autres, la municipalisation du sol urbain, la formation de centres communautaires et de garderies publiques, un financement plus large du transport en commun, le suffrage universel, la révision du système de taxation, etc. Le parti décide de présenter 32 candidats dont 17 viennent du mouvement syndical de qui on attend un appui significatif (7 de la CSN, 9 de la FTQ et 1 de la CEQ)<sup>36</sup>. On ne présente pas de candidat à la mairie parce que le parti apparaît encore trop jeune et sans doute parce que le maire Drapeau représente un adversaire de taille.

La CSN, toujours réfractaire à l'action politique partisane, ne se prononce pas en faveur du FRAP suivant en cela sa décision prise à la réunion du Conseil confédéral du 10 mai 1969 de ne pas participer aux élections dans les municipalités du Québec<sup>37</sup>. Seul le Conseil central de Montréal

s'engage vraiment en encourageant les travailleurs à militer pour le FRAP et en fournissant des fonds et des locaux. Michel Chartrand y voit le premier effort pour « donner le pouvoir aux mains du peuple pour que celui-ci solutionne ses problèmes »<sup>38</sup>. Deux personnes liées du Conseil central se présentent aux élections, Jacques Bourdhoux, vice-président, et Jean-Yves Vézina, permanent au Conseil. L'Alliance des professeurs de Montréal affiliée à la CEQ donne aussi un appui en fournissant des ressources matérielles et financières. Le Conseil du travail de Montréal qui regroupe les syndicats de la FTQ montre des réticences, soutenant même deux candidats opposés au candidat du FRAP dans le district de Papineau<sup>39</sup>. Quoiqu'il en soit, le président Paul Cliche ne s'inquiète pas de l'indifférence des centrales syndicales ; il croit qu'elles abandonneront leur neutralité à partir du moment où des candidats seront élus<sup>40</sup>.

Le FRAP se perçoit comme une première étape en vue de construire une organisation politique des salariés qui s'étendrait à l'échelle du Québec et qui serait basée sur les groupes populaires et le mouvement syndical<sup>41</sup>. Il apparaît comme l'achèvement au niveau politique du mouvement de radicalisation de segments importants de la société québécoise dans les années 1960. En plus des groupes populaires et du mouvement syndical, cette radicalisation est portée par des intellectuels et le mouvement étudiant. Formulant une critique vive de la société québécoise en termes de luttes de classe, ils proposent de bâtir une société au bénéfice des travailleurs salariés. Comment ces groupes dont notamment le mouvement syndical ont-ils pu connaître un tel cheminement qui n'a pas d'équivalent au Canada anglais pendant les années 1960 ?

### **Aux sources de la radicalisation**

Cette radicalisation idéologique s'explique largement à notre avis par l'effervescence qui a touché la société québécoise pendant les années de la Révolution tranquille<sup>42</sup>. L'ampleur des réformes adoptées par le Parti libéral qui vont dans les sens d'une extension du rôle de l'État aiguise les attentes des éléments de la population qui voudraient un changement social encore plus profond. Il y a la conviction largement répandue chez eux que la société francophone est mûre pour des transformations encore plus radicales ; il s'agit de le vouloir pour qu'elles prennent forme. Au début des années 1960, le Québec est ainsi touché par un courant de critique sociale issue de la gauche beaucoup plus vigoureux qu'au Canada anglais. Le sociologue Marcel Rioux, figure de proue parmi les intellectuels à cette époque, diagnostique que le Canada français qui a réussi socialement et politiquement son rattrapage sur le reste du Canada doit se tourner vers l'idéologie de dépassement, c'est-à-dire vers deux des grandes forces de changement au Québec, le socialisme et le nationalisme indépendantisme<sup>43</sup>.

Précisons qu'à la même époque, la montée de l'idée d'indépendance du Québec donne naissance au Rassemblement pour l'indépendance nationale en 1963 et au Parti québécois en 1968 sur lequel nous reviendrons plus bas. L'orientation nationaliste est source de mobilisation sociale, mais elle peut aussi jeter de l'ombre sur l'appel au socialisme.

Le courant de pensée socialiste touche effectivement les centrales syndicales à la fin des années 1960 et son influence s'accroît au début des années 1970. Les centrales lui empruntent la critique sociale basée sur l'idée de lutte de classes et des réformes qui élargissent considérablement le rôle de l'État (nationalisation, planification, extension des politiques sociales)<sup>44</sup>. Elles jugent que le système capitaliste provoque l'inégalité des revenus et se traduit par l'exploitation des travailleurs qui sont touchés par le chômage, la misère et la pauvreté. La richesse se concentrerait entre les mains d'une minorité de capitalistes qui détiennent un pouvoir exorbitant et contrôlent les milieux politiques. La radicalisation des centrales s'exprime dans des documents aux titres explicites comme *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel* pour la CSN (1971), *L'État, rouage de notre exploitation à la FTQ* (1971) et *L'école au service de la classe dominante* à la CEQ (1972).

Leur radicalisation est influencée par l'émergence au Québec d'un dynamique mouvement socialiste influent dans les milieux intellectuels autour de revues comme *Parti pris*, *Socialisme* et *Révolution québécoise*. «Le socialisme est dans le vent» observe le sociologue Gérard Fortin en 1964 et l'époque «s'ouvre à une contestation tous azimuts de l'ordre établi» fait remarquer Jean-Philippe Warren<sup>45</sup>. On met en relief l'inégalité sociale et les problèmes qui accablent la classe ouvrière. De cette analyse apparaissent au même moment à Montréal des groupes politiques prêchant la naissance d'un parti autonome des travailleurs. Ainsi, le Mouvement de libération populaire est formé en 1965, le Front de libération populaire en 1968 et le Front de libération du Québec qui partage les mêmes idées mais en se livrant au terrorisme. Des groupes d'extrême-gauche marxistes-léninistes s'ajoutent dans le paysage politique montréalais au début des années 1970. C'est le moment aussi où des manifestations d'envergure ont lieu dans les rues de Montréal autour de conflits de travail, de contestations étudiantes ou de revendications nationalistes. «Pour de nombreux militants progressistes et indépendantistes, écrit Jean-François Cardin, le "grand soir" était proche, la révolution pour demain»<sup>46</sup>.

Le mouvement étudiant est lui aussi touché par la contestation et une prise de conscience politique; elles s'expriment à travers l'Union générale des étudiants du Québec fondé en 1964. Ses premières réclamations portent sur la gratuité scolaire et une réforme du système d'éducation pour déboucher par la suite sur une remise en question plus fondamentale de «l'ordre bourgeois». Le contexte international se prête également à la

contestation sociale avec la révolte étudiante de mai 1968 en France, l'opposition à la guerre du Vietnam et la lutte pour les droits civiques aux États-Unis.

Le mouvement syndical subit aussi des transformations profondes dans les années 1960 qui ne sont pas que d'ordre idéologique. Sa capacité de défendre les travailleurs est renforcée car ses effectifs augmentent substantiellement et les syndiqués manifestent un vigoureux militantisme. De 1961 à 1971, le membership syndical passe de 408 871 à 726 263, ce qui propulse le taux de syndicalisation de 29,3 % à 37,6 %<sup>47</sup>. Les syndicats rejoignent de nouvelles catégories de salariés, notamment les employés des secteurs public et parapublic que ce soit aux niveaux municipal, provincial ou fédéral, tant parmi les fonctionnaires et les employés municipaux que parmi les enseignants et les employés d'hôpitaux. En 1973, ces travailleurs et travailleuses représentent les deux tiers des effectifs de la CEQ, le tiers de la CSN et le cinquième à la FTQ. Leur syndicalisation contribue à renforcer la politisation des centrales syndicales car ils ont le gouvernement comme employeur, qui peut toujours mettre fin à leur grève par une injonction ou une loi spéciale. La CSN, où ils sont les plus nombreux, est la centrale la plus touchée par la radicalisation et la politisation.

Le militantisme des syndiqués leur vaut l'obtention du droit de grève au Québec en 1964 et 1965 qu'ils n'hésitent pas à utiliser, contribuant ainsi à la croissance spectaculaire du nombre et de l'intensité des conflits de travail. Ces conflits sont trois fois plus nombreux dans les années 1960 que pendant la décennie précédente<sup>48</sup>. Et l'intensité des grèves s'accroît encore davantage au cours des années 1970. La radicalisation du mouvement syndical ne se situe donc pas uniquement au niveau du discours, elle atteint la pratique syndicale liée aux relations de travail.

### **L'infortune du FRAP**

Comme on l'a vu, la contestation du régime capitaliste par les trois principales centrales syndicales et les groupes populaires déborde tout naturellement sur des revendications politiques. Les trois centrales se dotent de comités d'action politique au milieu des années 1960 qui participent aux colloques régionaux du printemps 1970. Sont adoptées des résolutions passablement radicales avec l'intention de présenter des candidats aux élections municipales. On invite les centrales à faire le saut en politique partisane et à mettre leurs ressources au service des candidats. La plus politisée des instances syndicales, le Conseil central de Montréal (CSN), répond aussitôt à l'appel en appuyant la formation du FRAP.

À l'élection municipale du 25 octobre 1970, le FRAP présente 32 candidats dont plus de la moitié provient des rangs du mouvement syndical (17 sur 32). Les augures semblent positifs pour le parti car un sondage réalisé



par le journal *The Montreal Star* au début d'octobre indique que près du tiers des Montréalais estime qu'il constitue une opposition valable<sup>49</sup>. Mais des événements imprévus vont tout gâcher le travail de préparation au scrutin. Trois semaines avant l'élection, le 5 octobre, une cellule du FLQ enlève le diplomate britannique James R. Cross, puis, le 10 octobre, une autre cellule kidnappe le ministre du Travail et de la main-d'œuvre du Québec, Pierre Laporte. Elles proposent de les relâcher en échange, entre autres, de la libération de prisonniers dits politiques. Entre les deux enlèvements, le FRAP réagit en dénonçant la violence du système plutôt que le kidnapping<sup>50</sup>.

Le gouvernement du Québec, qui manifeste au départ un désir de négociation, est appuyé par 16 personnalités publiques bien connues, dont René Lévesque et les présidents des trois principales centrales syndicales. Ils craignent que le gouvernement fédéral, partisan d'une ligne dure, ne prenne le contrôle de la situation. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, le gouvernement du Québec change de position et invite le gouvernement fédéral à invoquer la loi des mesures de guerre. Ce qu'il fait le 16 octobre en suspendant les libertés civiles et en envoyant un contingent de l'armée canadienne au Québec. Près de 500 personnes sont arrêtées sans mandat, surtout des contestataires appartenant à la gauche nationaliste. Environ 20 à 30 % d'entre eux sont des militants syndicaux, dont au premier chef, Michel Chartrand<sup>51</sup>. Deux candidats du FRAP sont emprisonnés. Le FLQ exécute alors le ministre Laporte retrouvé le 18 octobre. Cette fois, le président du FRAP condamne la violence du groupe<sup>52</sup>.

Tous ces événements dramatiques se déroulent pendant la campagne électorale. Le maire Jean Drapeau en tire profit en déclarant que le FRAP «réunit tout ce qu'il y a de terroristes et de révolutionnaires à Montréal»<sup>53</sup>. Il est suivi de déclarations de Jean Marchand, ministre fédéral, qui, à trois jours des élections, fait du FLQ une organisation qui a suffisamment de dynamite «pour faire sauter le cœur de la ville de Montréal» et il accuse le FRAP d'être un «paravent» (*front*) pour le FLQ<sup>54</sup>. Ces accusations, l'invoquant de la loi des mesures de guerre et l'exécution de Pierre Laporte donnent un coup très dur au FRAP qui ne recueille que 15,6 % des suffrages contre 78,1 % pour le Parti civique du maire Jean Drapeau<sup>55</sup>. Cet échec divise la formation entre syndicalistes et éléments plus radicaux. En proie à des démissions et au retrait de plusieurs comités d'action politique, le groupe, déchiré par des crises, est dissous en 1974.

## **Le Parti québécois brouille les cartes**

La crise d'Octobre avec la suppression des libertés individuelles et son cortège d'arrestations de syndicalistes a pour effet d'accentuer la radicalisation des centrales tant au niveau des luttes (grève de *La Presse*, front



commun du secteur public de 1972) que du discours<sup>56</sup>. Les condamnations du système capitaliste se font plus virulentes en l'associant à l'impérialisme états-unien et les documents syndicaux n'hésitent plus à utiliser le mot socialisme comme alternative sociopolitique. Rappelons que c'est 1971 que la FTQ lance le document *L'État, rouage de notre exploitation*, et, la même année, que la CSN rend public les documents *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel* et *Ne comptons que sur nos propres moyens*. La CEQ n'est pas en reste avec l'élection d'une équipe plus contestataire à la direction en 1970 et la publication du manifeste, *L'École au service de la classe dominante*, en 1972 et *Écoles et lutte de classes au Québec* en 1975.

Mais sur le front de la formation d'un parti politique des travailleurs, avenue vers laquelle cette critique devrait normalement aboutir, il y a reculé par rapport aux années antérieures. Au congrès de la FTQ de 1971, il y a effectivement une résolution adoptée autorisant la centrale à appuyer un parti politique ou à en fonder un si c'est nécessaire. Rien n'est précisé, mais il se dégage des interventions lors du débat que, même si, en principe, on est favorable à la création d'un parti des travailleurs, il vaut mieux, à court terme, appuyer le Parti québécois puisqu'il reste encore un long travail d'éducation à faire<sup>57</sup>. Pour la première fois, mais sans l'indiquer clairement, la fédération lorgne du côté du Parti québécois comme source de changement politique. Ce virage vers le nationalisme québécois se vérifie aussi par d'autres résolutions adoptées : les congressistes rejettent massivement une résolution condamnant le séparatisme et ils réclament le droit à l'autodétermination pour le Québec, incluant le droit à la souveraineté<sup>58</sup>. Autre geste révélateur : l'année suivante, les deux plus importantes fédérations affiliées à la FTQ, les Métallurgistes unis d'Amérique et le Syndicat canadien de la fonction publique, donnent publiquement leur support au Parti québécois. Pour Jean Gérin-Lajoie, directeur des Métallos au Québec, le développement d'une conscience sociopolitique chez les travailleurs passe par la reconnaissance de leur conscience nationale<sup>59</sup>.

Le Parti québécois né en 1968 avec René Lévesque comme figure très populaire en vient à représenter la principale force de changement aux yeux de nombreux syndiqués. Son objectif principal consiste à faire l'indépendance du Québec, mais il a également un programme de gouvernement socialement progressiste (centre gauche), susceptible de plaire aux syndiqués. En effet, il comprend une extension importante du rôle de l'État en économie et une bonification des programmes sociaux. D'autre part, il est devenu rapidement une force politique significative, ayant obtenu 22,9 % du suffrage aux élections de 1970.

La volonté de renverser le Parti libéral, très impopulaire auprès des syndiqués, convainc la FTQ que le Parti québécois est le meilleur moyen d'y parvenir<sup>60</sup>. C'est pourquoi, à la veille des élections de septembre 1973,

le président de la FTQ, Louis Laberge, déclare qu'officiellement sa fédération n'appuie aucun parti politique, mais il dénonce tour à tour les formations politiques à l'exception du Parti québécois. Quant au Parti libéral, il déclare que le gouvernement de ce parti a été « le plus acharné dans l'histoire du Québec à vouloir détruire le mouvement ouvrier »<sup>61</sup>. Au congrès de la fédération qui va suivre, en décembre 1973, une résolution proposant que la FTQ prenne l'initiative de convoquer un congrès d'orientation politique rassemblant les forces progressistes au Québec est battue parce qu'elle risque de nuire au Parti québécois<sup>62</sup>. Au même congrès, un sondage montre que l'option péquiste est de plus en plus ancrée dans l'esprit des militants de la FTQ : 76 % des délégués ont voté pour ce parti aux élections de 1973 (85 % chez les délégués francophones)<sup>63</sup>.

Des grèves particulièrement dures de syndicats affiliés à la FTQ en 1974 et 1975 et la mise en place d'un contrôle des salaires vont rendre encore plus urgente la défaite du gouvernement libéral. Et pour ce faire, l'appui au Parti québécois s'impose de plus en plus chez les syndiqués. Au congrès de 1975, le président Laberge invite à se débarrasser des « charognards libéraux » aux prochaines élections tout en présentant le Parti québécois comme « la seule formation sympathique dans son programme et dans son action quotidienne aux aspirations des travailleurs »<sup>64</sup>. C'est pourquoi, la fédération recommande clairement à ses membres de voter pour ce parti aux élections de 1976. Elle ferme ainsi le couvercle sur le projet de créer un parti des travailleurs.

Du côté de la CSN, les réserves à l'égard de la formation de ce parti sont d'un autre ordre après l'échec du FRAP en octobre 1970. La centrale, qui est la plus sévère à l'égard du système capitaliste, est toujours réfractaire à l'action politique partisane par tradition et aussi parce qu'une forte résistance se manifeste à l'intérieur de ses rangs. Ainsi, une résolution présentée au congrès en décembre 1970 invitant la centrale à « réaliser » le colloque provincial qui devait suivre les colloques régionaux est adoptée, mais avec l'amendement qu'il doit être autorisé par le Bureau confédéral<sup>65</sup>. Rien ne sera fait à ce propos car la centrale est profondément divisée en 1971 à la suite de la publication de deux documents d'étude qui proposent une analyse marxisante de la société (*Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel* et *Ne comptons que sur nos propres moyens*). Le président Marcel Pepin remet même une lettre de démission en juin 1971 qu'il retire au Conseil confédéral du 6 octobre<sup>66</sup>.

La grève du Front commun d'avril 1972, qui a vu l'emprisonnement des présidents de trois principales centrales, précipite les événements : le Comité exécutif de la CSN est divisé sur le respect de la loi de retour au travail votée par le gouvernement. La réunion du Conseil confédéral le mois suivant donne lieu à du chahut, ce qui détermine trois des cinq membres de l'exécutif de fonder une nouvelle centrale : la Centrale des syndicats

démocratiques<sup>67</sup>. Avec le départ d'autres gros syndicats, la CSN perd alors le tiers de ses effectifs surtout parmi les syndicats de cols bleus de l'extérieur de la région montréalaise.

La centrale ayant perdu ses éléments les plus conservateurs, elle montre davantage d'intérêt pour la politique partisane, au niveau provincial cette fois. Dans son discours inaugural au congrès de juin 1972, le président Pepin suggère de créer des comités populaires dans chaque district électoral du Québec avec les trois autres centrales qui pourraient appuyer un candidat ou en proposer un. Les comités devraient combattre «avec acharnement» tout candidat du Parti libéral et les candidats devraient condamner formellement le capitalisme<sup>68</sup>. Pas question cependant pour la centrale de former un parti ou d'en appuyer un formellement. Selon Pepin, elle doit garder son indépendance et sa liberté de manœuvre. Le congrès accepte cette suggestion, mais rien n'est fait encore un an plus tard à la veille des élections précipitées du 29 octobre 1973, ni même lors du congrès de juin 1974<sup>69</sup>. Le service d'action politique a du mal à créer des comités populaires car l'intérêt des syndiqués demeure faible. Même si on ne l'indique pas, le Parti québécois draine la volonté de changement chez les militants tout comme à la FTQ. Aux élections de 1973 et 1976, la centrale invite alors les travailleurs à mettre fin au régime libéral inféodé au grand patronat et aux multinationales, mais sans la sympathie manifestée par la FTQ à l'égard du Parti québécois, une «formation bourgeoise»<sup>70</sup>. La création d'un parti des travailleurs devient un objectif de plus en plus lointain, une fois assurée l'éducation politique des salariés.

En revanche, la proposition de mettre sur pied des comités populaires est fort bien reçue au Conseil central de Montréal (CSN). Son congrès en mai 1973 approuve une proposition émanant du FRAP de mettre sur pied un parti des travailleurs en vue des élections municipales du 10 novembre 1974<sup>71</sup>. Il confie la tâche d'organisation et de préparation d'une plate-forme politique au Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) qui choisit finalement d'élargir à d'autres forces politiques extérieures au monde du travail, soit aux militants du PQ-Montréal et du NPD-Québec<sup>72</sup>. La décision du congrès de la FTQ en décembre 1973 d'écarter la formation d'un parti des travailleurs pour éviter de faire ombrage au Parti québécois fait sentir son influence sur la scène politique montréalaise. Au congrès des 11 et 12 mai 1974 est fondé le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) avec un programme plus modéré que le FRAP et sans s'identifier comme parti des travailleurs salariés<sup>73</sup>. Les instances syndicales à Montréal préfèrent donc se lier avec des militants issus de partis politiques plutôt que de groupes populaires. Dernier baroud d'honneur: les délégués au congrès du Conseil central en juin 1975 votent une résolution prévoyant de mettre sur pied, «à long terme», un parti populaire au service des travailleurs. Mais elle est adoptée avec une faible majorité où les

abstentions sont très importantes<sup>74</sup>. À toute fin pratique, c'en est fait à Montréal pour donner une voie politique autonome aux travailleurs salariés.

## Conclusion

À la fin du <sup>xx</sup>e siècle, le mouvement syndical au Québec s'est doté d'un projet de société qui lui est propre et d'une structure d'intervention auprès des pouvoirs publics aux niveaux des trois paliers des administrations publiques (municipal, provincial, fédéral). L'action syndicale déborde alors la négociation collective en entreprise pour se situer au niveau politique en faisant des représentations auprès des gouvernements. Les syndicats se font l'interprète des aspirations des travailleurs salariés et proposent des mesures pour réformer la société. À certains moments, des syndicats jugent que l'action de lobby auprès des gouvernements n'est pas suffisante et qu'il faut lui greffer une action politique directe en présentant des candidats ouvriers, en soutenant un parti politique ou encore en mettant sur pied un parti voué à la cause des travailleurs.

Comme nous l'avons fait remarquer au début de ce texte, l'action électorale partisane des syndicats s'est manifestée du début du siècle jusqu'aux années 1960 sous l'influence du travaillisme britannique. Mais ce courant venu du Canada anglais et porté au Québec par les syndicats internationaux n'a pas connu le même succès que dans les autres provinces canadiennes. En revanche, les profondes transformations de la société franco québécoise avec la Révolution tranquille créent un contexte nouveau qui pourrait permettre la naissance d'un parti des travailleurs. Il est difficile d'imaginer cependant qu'il aurait pu se développer sans le support du mouvement syndical qui dispose de ressources humaines et matérielles importantes. C'est pourquoi les participants aux colloques régionaux de 1970 font appel à la contribution des centrales syndicales pour mettre sur pied un secrétariat et embaucher du personnel permanent.

Mais la résistance est forte chez les syndiqués pour accepter que leur organisation s'implique en politique partisane. Contrairement au Canada anglais, la politisation des travailleurs est encore faible dans l'ensemble du Québec. C'est largement pourquoi la CSN tient dans les années 1960 et 1970 à garder son indépendance à l'égard d'un tel parti dont elle souhaite en principe la création. Pour sa part, la FTQ jette rapidement ses billes du côté du Parti québécois à partir de 1971, jugeant qu'un long travail d'éducation reste encore à faire auprès des syndiqués pour qu'ils approuvent l'idée d'appuyer un parti des travailleurs.

Dans ce rendez-vous manqué des centrales avec l'action électorale partisane, la région montréalaise se détache nettement du sentiment du reste de la province. Dans les années 1960, il y a un monde entre l'impor-

tance des forces de gauche à Montréal et celles qui se manifestent ailleurs en province. Les groupes populaires y sont beaucoup plus développés et la ville représente également le lieu par excellence de fermentation des idées socialistes. C'est là aussi que les problèmes urbains se présentent avec le plus d'acuité. Avec l'élection de l'équipe Chartrand en 1968, le Conseil central de la CSN devient la bougie d'allumage syndical du FRAP qui ne réussit pas cependant à obtenir le soutien du Conseil du travail de Montréal (FTQ). L'échec du FRAP compromet sérieusement l'émergence d'un parti des travailleurs à Montréal et envoie aussi un signal aux centrales syndicales que la formation d'un parti des travailleurs est semée d'embûches. Comme sur la scène politique provinciale, les militants syndicaux préfèrent une alliance avec ceux du Parti québécois pour assurer un renouveau de la politique municipale. Le rendez-vous du mouvement syndical avec un parti des travailleurs devient finalement celui d'un rendez-vous avec le nationalisme québécois.

#### Notes et références

1. Gilles Martinet, *Sept syndicalismes*, Paris, Seuil, 1979; Gilles Martinet, «Les syndicats, fer de lance de la social-démocratie», dans *Qu'est-ce que la social-démocratie*, Paris, Seuil, 1979, p. 61-70; Serge Denis, *Social-démocratie et mouvements ouvriers*, Montréal, Boréal, 2003.
2. Voir notre texte «Les rapports du mouvement syndical avec l'État, 1886-2006», dans Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec. Ses rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique*, Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 21-26.
3. Voir «Le Conseil des métiers et du travail de Montréal. Aux origines de la social-démocratie québécoise» dans Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 111-135.
4. Gad Horowitz, *Canadian Labour in Politics*, Toronto, Toronto University Press, 1968, p. 68-80
5. Voir André Lévesque, *Virage à gauche interdit*, Montréal, Boréal Express, 1984, 185 p. Pour approfondir la trajectoire des militants du CCF au Québec dans l'après-guerre, voir Mathieu Denis, *Jacques-Victor Morin. Syndicaliste et éducateur populaire*, Montréal, Vlb éditeur, 2003, p. 61-145; Marc Comby, *Philippe Vaillancourt. Militant syndical et politique*, Montréal, Vlb éditeur, 2009, p. 24-115.
6. Voir au sujet des rapports entre la FTQ et le NPD-Québec: Edwidge Munn, «L'action politique partisane à la FTQ (1957-1976)», *Labour/Le Travailleur*, 12, automne 1983, p. 43-52.
7. Voir «Les unions internationales au Québec et l'autonomie provinciale, 1905-1960», dans Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 233-264. La CTCC ne manifestait guère plus d'intérêt à se porter à la défense de l'autonomie provinciale.
8. FTQ, *Constitution et règlements*, dans Edwidge Munn, *op. cit.*, p. 48.
9. Roch Denis, *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, Montréal, Presses socialistes internationales, 1979, p. 309-323.
10. *Ibid.*, p. 323-328 et p. 331-352.

11. Sur le nationalisme qui anime la FTQ à cette époque, voir François Cyr et Rémi Roy, *Éléments d'histoire de la FTQ. La FTQ et la question nationale*, Montréal, Éditions coopératives Saint-Martin, 1981, p. 57-129.
12. *Ibid.*, p. 337.
13. F. Isbester, *Canadian Labour in Transition*, Toronto, Prentice Hall, p. 235, dans Edwidge Munn, *op. cit.*, p. 49.
14. Edwidge Munn, *op. cit.*, p. 51.
15. Notre historique ne s'attarde pas à la CEQ qui joue un rôle plus effacé dans la démarche vers la formation d'un parti des travailleurs.
16. CSN, *Procès-verbal du congrès*, 1968, p. 246-298.
17. FTQ, Résolutions adoptées au congrès de la FTQ en 1967, Service des archives et de gestion des documents de l'UQAM, Fonds FTQ, boîte 2421, 100P-640/148.
18. Archives du CTM, Minutes de l'Assemblée des Comités d'éducation et d'action politiques des locaux affiliés au CTM, tenue dimanche le 26 novembre 1967, [sans cote] dans Marc Comby, «Le Front d'action politique des salariés (FRAP) à Montréal (1970-1974): un mouvement social-démocrate de la société québécoise (I)», inédit, p. 19.
19. Rapport moral du président général de la CSN, Marcel Pepin, «Le deuxième front», *Procès-verbal du congrès*, 1968, p. 8-50.
20. Comité d'éducation et d'action politique, procès-verbal du 8 décembre 1968, FTQ, Archives du Conseil du travail de Montréal, (sans cote), dans Marc Comby, *op. cit.*, p. 19. Ce genre de rapprochement est favorisé par une nouvelle orientation des centrales visant à prévenir le maraudage et à éviter les luttes intersyndicales (CSN, *Procès-verbal du congrès*, 1968, p. 68-75).
21. Archives du CCSNM, congrès du CCSNM, 1969, Rapport du président, dans Stéphanie Poirier, *Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) à l'heure de la radicalisation syndicale, 1968-1980*, mémoire de maîtrise, département d'histoire, Université de Montréal, 2005, p. 32.
22. Marc Comby, *op. cit.*, p. 19.
23. Lettre de Laval Grondines à Raymond G. Laliberté, 24 avril 1969, Université Laval, DAUL, Fonds de l'APM, P250/12/6, dans Marc Comby, *op. cit.*, p. 22.
24. Au sujet de ces colloques, voir l'article de Henri Goulet, «Les colloques régionaux du printemps 1970 au Québec: un premier front commun intersyndical et populaire sur les conditions de travail et l'action politique», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, vol. 23, n° 2, 1997, p. 29-39.
25. Les représentants du mouvement coopératif (Conseil de la coopération du Québec) et de l'Union des cultivateurs du Québec (UCC) qui participaient à la démarche se sont retirés en cours de route en désaccord avec les objectifs politiques poursuivis (Marc Comby, *op. cit.*, p. 23).
26. Louis Fournier, *Québec-Presse*, 1er février 1970, p. 3 dans Henri Goulet, *op. cit.*, p. 33.
27. Marc Comby, *op. cit.*, p. 24.
28. CEQ/CSN/FTQ, *Rapport des colloques régionaux 1970*, non-daté (juin 1971), 57 p. dans Henri Goulet, *op. cit.*, p. 33-36.



29. *Ibid.*, p. 36; Marc Comby, *op. cit.*, p. 25.
30. CEQ/CSN/FTQ, *Rapport des colloques régionaux 1970*, non-daté (juin 1971), dans Marc Comby, *op. cit.*, p. 26-27.
31. Henri Goulet, *op. cit.*, p. 37.
32. Marc Comby, *Mouvements sociaux, syndicats et action politique à Montréal : l'histoire du FRAP (1970-1974)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2006, p. 39.
33. *Le Devoir*, 6 avril 1970, p. 3.
34. Marc Comby, *op. cit.*, p. 38; Louis Favreau, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours*, Centre de formation populaire / Éditeurs du Fleuve, 1989, p. 157-159.
35. Marc Comby, *Mouvements sociaux...*, *op. cit.*, p. 44-48.
36. *Ibid.*, p. 50.
37. Le Conseil confédéral rejette alors une recommandation du Conseil central d'action politique de la centrale de participer aux élections municipales en vue de « remettre le pouvoir municipal aux salariés » (CSN, *Procès-verbaux du Conseil confédéral*, 8-10 mai 1969, p. 97-98).
38. Marc Comby, *op. cit.*, p. 60.
39. *Ibid.*, p. 61.
40. *La Patrie*, 30 août 1970, dans *ibid.*, p. 60.
41. *Ibid.*, p. 43.
42. Voir Jacques Rouillard, *Le Syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 139-140.
43. Marcel Rioux, *La Question du Québec*, Paris, Seghers, 1969, p. 172-184.
44. Voir Jacques Rouillard, *Le Syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 148-150, 158-161 et 167-169.
45. Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, Vlb éditeur, 2007, p. 32.
46. Jean-François Cardin, *Comprendre Octobre 1970. Le FLQ, la crise et le syndicalisme*, Montréal, Méridien, 1990, p. 61.
47. Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 140-142.
48. *Ibid.*, p. 131 et 207.
49. *The Montreal Star*, 3 octobre 1970, p. 1-2, dans Marc Comby, *Mouvements sociaux...*, p. 59.
50. Marc Comby, *op. cit.*, p. 59.
51. Louis Fournier, « Liste partielle des gens mis sous arrêts », *Québec-Presse*, 18 octobre 1970, p. 20, dans Jean-François Cardin, *op. cit.*, p. 82.
52. Voir à ce sujet le texte du président Paul Cliche après sa démission : « Comment le FRAP est devenu un groupuscule de gauche », *Le Devoir*, 12 avril 1971, p. 5.
53. *Le Devoir*, 23 octobre 1970, p. 3.
54. *Ibid.*, p. 4.
55. Marc Comby, *Mouvements sociaux...*, *op. cit.*, p. 66.
56. Jean-François Cardin, *op. cit.*, p. 178-180. Le front commun des trois centrales FTQ-CSN-CEQ contre l'imposition de la loi des mesures de guerre a suscité un mouvement significatif de dissidence chez les syndiqués, notamment à l'extérieur de Montréal (*Ibid.*, p. 113-124).



57. *Le Devoir*, 3 décembre 1971, p. 3.
58. *Le Devoir*, 6 décembre 1971, p. 1.
59. Rapport moral de Jean Gérin-Lajoie, directeur au Québec du Syndicat des Métallos, 1972, dans Jean Gérin-Lajoie, *La lutte syndicale chez les Métallos*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, p. 123.
60. L'emprisonnement des trois chefs syndicaux en 1972 à l'occasion de la négociation du secteur public avive l'aversion pour le Parti libéral et la volonté de se rapprocher du Parti québécois.
61. François Cyr et Rémi Roy, *op. cit.*, p. 146.
62. La résolution qui a donné lieu à un long et vif débat, est rejetée à 56,5% (*Le Monde ouvrier*, janvier 1974, p. 4; *Québec-Presse*, 9 décembre 1973, p. 17).
63. François Cyr et Rémi Roy, *op. cit.*, p. 151.
64. *La Presse*, 2 décembre 1975, p. A2; *Le Jour*, 2 décembre 1975, p. 4.
65. L'amendement est proposé Jacques Dion, trésorier général, un des membres du Comité exécutif qui formera la CSD en 1972. On peut déduire qu'il est plus difficile de faire adopter une résolution de cette nature par le Bureau confédéral (CSN, *Procès-verbal du congrès*, 1970, p. 265).
66. CSN, *Procès-verbaux du Conseil confédéral*, 6-9 octobre 1971, p. 13. Le vice-président Paul-Émile Dalpé, identifié à l'aile conservatrice, allait se présenter à la présidence si Marcel Pepin avait maintenu sa démission (CSN, *Procès-verbaux du Conseil confédéral*, 23-25 février 1972, p. 12).
67. J. Rouillard, *Le Syndicalisme québécois...*, *op. cit.*, p. 156-157.
68. CSN, *Procès-verbal du congrès*, 1972, p. 32.
69. CSN, *Procès-verbaux du Conseil confédéral*, 7-9 juin 1973, p. 178-179; 11-13 octobre 1973, p. 231; CSN, *Procès-verbal du congrès*, 1974, p. 82-83.
70. CSN, *Procès-verbaux du Conseil confédéral*, 12 octobre 1973; *Le Devoir*, 3 novembre 1976, p. 9.
71. *Le Devoir*, 14 mai 1973, p. 6.
72. Voir sur ce sujet: Marc Comby, *Mouvements sociaux...*, *op. cit.*, p. 98-105.
73. Le RCM fait élire 18 conseillers et son candidat, Jacques Couture, fait une chaude lutte à la maire Drapeau aux élections du 10 novembre 1974.
74. Stéphanie Poirier, *op. cit.*, p. 77-78; *Le Devoir*, 2 juin 1975, p. 3.